

RAPPORT DE MISSION

« 29^e Conférence des Parties (COP29) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques »

BAKOU (Azerbaïdjan), du 11 au 14 novembre 2024

0.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République Démocratique du Congo (RDC), en tant que pays riche en ressources naturelles, joue un rôle majeur dans les discussions globales sur la durabilité et la protection des écosystèmes. De plus, le secteur extractif, en particulier, est au cœur de l'économie du pays, contribuant à plus de 90 % des recettes d'exportation. Depuis quelques années et dans le contexte actuel de la transition énergétique, l'exploitation minière est appelée à jouer un rôle important dans le cadre des efforts mondiaux visant à limiter les impacts du changement climatique.

Considérant que le Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITI-ERDC) joue un rôle important en RDC en ce qui concerne respectivement la promotion des bonnes pratiques de gestion des finances publiques et la mise en œuvre de la Norme internationale sur la transparence et de la bonne gestion des ressources minières en RDC, il a été essentiel pour l'ITI-ERDC de participer aux discussions globales sur la transition énergétique et le financement climatique en marge de la 29^{ème} Conférence des Parties (COP29).

La COP29 a abordé plusieurs questions fondamentales, y compris la finalisation du cadre de transparence amélioré et l'établissement d'un nouvel objectif quantifié collectif sur le financement climatique. En effet, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, les efforts de transparence permettent à chaque pays de fixer des objectifs climatiques significatifs, de suivre les progrès, d'informer les politiques et de mobiliser un soutien financier nécessaires pour une plus grande ambition climatique. De manière particulière, le rôle et la place de la RDC dans ces négociations est d'autant plus important, car elle représente une source majeure de minéraux critiques pour la transition énergétique, tels que le cobalt et le cuivre, nécessaires aux technologies à faible émission de carbone et aussi, la place stratégique de la RDC due à son immense couvert forestier fait d'elle un acteur majeur dans la question climatique mondiale. Ces éléments nécessitent suffisamment de transparence en vue de renforcer la confiance et l'assurance et permettre aux uns et aux autres d'apporter chacun sa pièce à l'édifice en vue de maintenir le réchauffement mondial bien en deçà de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, tout en visant 1,5 °C – l'objectif critique de l'Accord de Paris. La transparence est également essentielle pour faciliter le déblocage des financements destinés à la lutte contre le changement climatique en fournissant aux bailleurs de fonds des informations claires et fiables sur le travail qui a déjà été accompli et sur l'appui encore nécessaire.

La participation de l'ITI-ERDC à la COP29 visait à s'assurer que les questions d'accès au financement climatique et la politique de transparence dans le secteur extractif en RDC sont bien en phase avec les enjeux climatiques mondiaux. Cette participation visait aussi à contribuer activement aux discussions sur les financements climatiques et la transition énergétique, tout en veillant à ce que le positionnement stratégique du pays dans ce forum international de haute portée soit davantage renforcé.



0.2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Spécifiquement il s'est agit de :

- Participer aux discussions sur la transparence dans l'utilisation des ressources minières et leurs contributions à la transition énergétique.
- Participer activement aux négociations sur les financements climatiques, en veillant à ce que les fonds nécessaires soient mobilisés pour soutenir la gestion durable des ressources naturelles en RDC.
- Renforcer les réseaux de l'ITIE-RDC avec des partenaires internationaux afin de mieux suivre les questions pertinentes ainsi que les financements disponibles pour des projets d'adaptation et de gestion durable des ressources de la RDC.
- Suivre les réformes et les pratiques internationales en matière de transparence des industries extractives, notamment dans le cadre de la transition énergétique, et évaluer leur impact potentiel sur la mise en œuvre de l'ITIE en RDC.
- Contribuer aux discussions sur les minéraux critiques, comme le cobalt et le cuivre, en tant que leviers pour une transition énergétique durable.

1. INTRODUCTION

Du 11 au 22 novembre 2024, la ville de Bakou, en Azerbaïdjan, a accueilli la 29^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (COP29). Cet événement crucial a rassemblé plusieurs acteurs importants dont entre autres, des représentants des gouvernements, des organisations internationales, de la société civile et du secteur privé pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et dresser un bilan mondial de l'action climatique à date.

Avec un accent important mis sur le financement de l'action climatique, la COP 29 a réuni près de 200 pays à Bakou, en Azerbaïdjan, et est parvenue à un accord décisif qui permettra de :

Tripler le financement aux pays en développement, par rapport à l'objectif précédent de 100 milliards de dollars par an, à 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035.

S'assurer des efforts de tous les acteurs pour travailler ensemble afin d'augmenter le financement aux pays en développement, à partir de sources publiques et privées, pour atteindre un montant de 1 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035.

Les discussions ont également mis en lumière le fossé persistant entre les flux financiers publics et les engagements de l'Accord de Paris. Alors que les subventions aux combustibles fossiles dans les pays développés ont fortement en 2023, les financements climatiques par contre restent largement sous-dimensionnés.

Concernant le paquet énergétique élaboré lors de la COP28 à Dubaï, les assises de la COP29 ont démontré que malgré des progrès sur des engagements tels que le triplement des capacités en énergies renouvelables d'ici 2030, les négociations sur la réduction des combustibles fossiles et l'élimination des subventions correspondantes reporté les décisions à la prochaine COP qui se tiendra l'année suivante au Brésil.

2. DÉROULEMENT DE LA CONFÉRENCE

a. Contexte général

Dans un contexte mondial marqué par des records d'émissions de gaz à effet de serre et une intensification des impacts climatiques, la COP29 visait à renforcer l'ambition climatique en appelant à des engagements plus forts dans les Contributions déterminées au niveau national (CDN). Les objectifs incluaient :

Une réduction collective des émissions de près de 50 % d'ici 2030.

L'établissement de nouveaux objectifs financiers pour soutenir les pays en développement.

La consolidation du fonds pour pertes et dommages.

Par ailleurs, la COP29 a mis l'accent sur l'alignement des plans nationaux (CDN, plans d'adaptation nationaux - PAN, stratégies nationales de biodiversité - SPANB) afin de maximiser les synergies et de répondre simultanément aux trois conventions de Rio (climat, biodiversité, dégradation/désertification).

En marge des sessions plénières, la délégation de l'ITI-ERDC a participé à plusieurs activités, notamment au pavillon de la RDC ainsi qu'aux événements organisés par le PNUE, la Banque mondiale, la Corée et le Bassin du Congo.

b. Points clés des négociations et réalisations

i. Marché carbone

L'un des résultats majeurs de la COP29 a été l'adoption des normes pour un nouveau marché carbone centralisé sous l'égide des Nations unies (Article 6.4 de l'Accord de Paris). Ce mécanisme permettra de générer des crédits carbone pour les projets conformes à des normes rigoureuses en matière d'environnement et de droits humains. En effet, contrairement aux précédentes COP, la COP 29 est parvenue à un accord sur les marchés du carbone. Ces accords aideront les pays dans la mise en œuvre des plans d'action climatique plus rapidement et à moindre coût, et à progresser plus vite dans la réduction de moitié des émissions mondiales au cours de cette décennie, conformément aux exigences scientifiques.

Les projets dans le cadre du marché de carbone devront garantir l'accord libre et éclairé des communautés locales et des peuples autochtones, tout en permettant aux parties affectées de contester ou de faire appel des décisions. Ce mécanisme est essentiel pour les pays en développement, notamment la RDC, qui pourraient bénéficier de flux financiers supplémentaires et d'un renforcement des capacités pour accéder à ce marché.

ii. Transparence climatique

Les discussions sur la transparence ont permis des avancées significatives. 13 pays, dont l'Azerbaïdjan, l'Allemagne et le Japon, ont soumis leurs premiers rapports biennaux au titre de la transparence (BTR), établissant une base solide pour le cadre de transparence renforcé (ETF).

L'initiative #Together4Transparency a organisé 42 événements pour sensibiliser sur le rôle clé de la transparence dans l'élaboration des CDN et des trajectoires nettes zéro. Par ailleurs, un engagement financier de 3 millions de livres sterling de la part du Royaume-Uni permettra de renforcer la mise en œuvre de REDD+ dans plusieurs pays, y compris la RDC, à travers le programme CAFI-FONAREDD. La transparence permet en principe de divulguer tous ces efforts et tous les engagements climatiques encourus en vue de permettre des prises de décisions responsables.

iii. Adaptation

L'adaptation a occupé une place centrale dans les discussions, avec les points saillants suivants :

Une décision visant à établir un programme de soutien à l'élaboration et la mise en œuvre des PAN pour les pays les moins avancés.

Un dialogue de haut niveau réunissant ministres, experts financiers et donateurs pour accélérer les financements et le soutien technique en vue de l'échéance de 2025.

L'adoption de la Feuille de route de Bakou sur l'adaptation et le lancement du dialogue de haut niveau de Bakou, qui définissent des étapes claires vers une adaptation transformatrice.

La reconnaissance du rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans l'action climatique à travers l'adoption du Plan de travail de Bakou et le renouvellement du mandat du Groupe de facilitation de la plateforme LCIPP.

iv. Genre et changements climatiques

La COP29 a prolongé de dix ans le Programme de travail renforcé de Lima relatif au genre, soulignant l'importance d'intégrer l'égalité des sexes dans toutes les dimensions de la lutte contre le changement climatique. Un nouveau plan d'action en faveur de l'égalité des sexes sera adopté lors de la COP30.

E. Participation de la société civile et de la jeunesse

Plus de 55 000 participants, représentant la société civile, les peuples autochtones, la jeunesse et le secteur privé, ont pris part à la COP29. Pour la première fois, des espaces dédiés aux enfants et aux jeunes ont permis leur participation active, soulignant l'importance d'une action climatique intergénérationnelle.

v. Minéraux critiques et transition énergétique

Le débat sur les minéraux critiques a mis en exergue la nécessité d'intégrer des principes de justice et d'équité dans les chaînes de valeur. Quatre actions prioritaires ont été identifiées :

- Investir dans les infrastructures et diversifier la production.
- Promouvoir des pratiques commerciales équitables et un accès au marché pour les technologies propres.
- Renforcer la transparence et la bonne gouvernance.
- Accélérer le partage des connaissances technologiques.



Avec un marché des minéraux critiques évalué à 325 milliards de dollars en 2024, et des prévisions de croissance atteignant 700 milliards de dollars d'ici 2040, il est impératif pour les pays en développement comme la RDC de maximiser la valeur ajoutée dans les chaînes de production.

3. RECOMMANDATIONS

Gouvernance des minéraux critiques : Se rasurer en RDC d'une exploitation durable et équitable des ressources minières, avec une attention particulière aux droits des communautés locales.

Inclusion et genre : Garantir une participation significative de toutes les parties prenantes, notamment les jeunes, les femmes et les peuples autochtones, dans la gouvernance climatique.

4. Conclusion

La COP29 a marqué un pas important vers une action climatique renforcée, bien que des défis majeurs subsistent. La RDC doit capitaliser sur les opportunités offertes par les mécanismes internationaux tout en poursuivant des réformes internes pour répondre aux exigences de transparence, d'adaptation et de transition énergétique. Les résultats de cette conférence doivent servir de levier pour transformer les promesses climatiques en actions concrètes et durables.

5. Perspectives

En marge des sessions qui se sont tenues à BAKU, il serait utile de proposer des activités qui visent à aligner les priorités de l'ITI ERDC sur les enjeux globaux de transparence, de gouvernance des ressources naturelles, dans le contexte particulier de la transition énergétique. Ces activités peuvent se décliner comme suit :

❖ **Créer une plateforme nationale de suivi des financements climatiques.**

Objectif : Cartographier les flux financiers entrants (aide climatique, investissements REDD+, marchés carbone) et évaluer leur impact.

Partenaires : CAFI-FONAREDD, Ministère de l'Environnement, ONU Climat.

❖ **Publier un rapport thématique spécifique sur la transparence des flux financiers liés aux minéraux critiques.**

Contenu : Suivi des redevances, des taxes, et des impacts sociaux des projets d'exploitation des minéraux critiques (cobalt, lithium, etc.).

Outils : Collaboration avec les entreprises minières pour collecter des données fiables.

❖ **Former les parties prenantes nationales sur le cadre de transparence renforcé (ETF).**

Public cible : Fonctionnaires, entreprises minières, OSC.

Résultat attendu : Amélioration de la reddition de comptes au niveau national et alignement sur les exigences internationales.

❖ **Élaborer un guide national de gouvernance des minéraux critiques/stratégiques.**

Thèmes : Normes environnementales, droits des communautés locales, partage des bénéfices.

Partenaires : Banque mondiale, ONU Climat, AIE, IGF, IISD.

❖ **Créer un observatoire des impacts sociaux et environnementaux des projets miniers.**

Fonction : Collecter et diffuser des données sur les impacts des exploitations minières (déforestation, pollution, conflits locaux).

❖ **Renforcer les partenariats avec les entreprises minières pour promouvoir la valeur ajoutée locale.**

Actions : Faciliter des ateliers sur les chaînes de valeur des technologies propres et encourager les investissements dans la transformation locale.

❖ **Créer un cadre de suivi des investissements dans les énergies renouvelables.**

Contenu : Identifier les projets en cours, les financements nécessaires et les parties prenantes impliquées.

Encourager l'intégration des revenus issus des minéraux critiques dans le développement des infrastructures énergétiques.

Outils : Proposer des politiques incitatives pour réorienter les recettes minières vers des projets de fournitures et d'accessibilité à l'énergie (solaires, hydroélectriques, et éoliens.)

❖ **Organiser un forum national sur l'adaptation climatique en lien avec les objectifs de la COP30.**

Participants : Gouvernement, bailleurs de fonds, OSC, peuples autochtones.

❖ **Lancer une campagne nationale de communication sur les enjeux des minéraux critiques et de la transition énergétique.**

Contenu : Sensibilisation à la transparence, gouvernance et impact des ressources naturelles.

❖ **Publier un rapport national sur le rôle des ressources naturelles dans la transition énergétique mondiale.**

Cibles : Investisseurs, décideurs politiques, OSC.

Participer activement aux préparatifs de la COP30.

Contributions : Proposer des thématiques pour le pavillon de la RDC

❖ **Proposer des intervenants sur le pavillon de la RDC à la prochaine Cop 30.**



Ces activités permettront d'atteindre les résultats ci-après :

- Renforcement de la transparence financière et environnementale dans la gouvernance des ressources naturelles.
- Meilleure intégration de la RDC dans les mécanismes climatiques internationaux.
- Promotion d'une exploitation minière durable et équitable.
- Accélération de l'accès à l'énergie en RDC.
- Meilleure organisation des activités dans les stands de la RDC à la prochaine Cop (COP 30 au Brésil)

Ces activités, si elles sont intégrées dans le PTBA ITIE-RDC 2025 et mieux mise en œuvre, elles permettront de positionner l'ITIE-RDC comme un acteur clé dans la gouvernance climatique et extractive, tout en permettant à la RDC de répondre à ses engagements internationaux.



Baku, le 14/11/2024

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO

Coordonnateur National